



## *Formation sécurité incendie*

## *Equipier de première Intervention ERP Type J et U*

### **OBJECTIFS**

- Acquérir les connaissances relatives aux dangers que présente un incendie
- Assurer au quotidien, sa fonction d'équipier d'intervention de sécurité incendie.
- Contrôler un feu naissant, éviter les gestes maladroits et maîtriser son comportement positif en cas d'incendie.
- Encadrer la mise en sécurité des résidents par transfert horizontal de son établissement.

### **MODALITE D'ENCADREMENT**

Le formateur devra détenir la qualification SSIAP 1 ou PREV 1 au minimum ou équivalence (à jour de maintien de Connaissances).

### **PARTICIPANTS**

Cette formation s'adresse à toute personne travaillant dans un établissement Recevant du Public ou travaillant dans une entreprise.

### **DUREE / HORAIRES DE LA FORMATION**

Une durée de 3h30 heures.

La formation s'effectue sur une demi- journée.

### **PREREQUIS**

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

### **MÉTHODES**

Alternance d'exposés, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes.  
Visite de l'établissement dans un contexte de mise en sécurité possible et caractéristiques des actions à mener.

### **SUPPORTS PEDAGOGIQUES**

Powerpoint et vidéo, bac à feu écologique, extincteurs eau pulvérisée et CO2, générateur de fumées.

## ÉVALUATION

Aucune évaluation, attestation de présence

## REFERENCE REGLEMENTAIRE

Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux ERP de type U et J et au code du travail.

## ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

### Partie théorique :

- Le feu et ses conséquences
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Définition de la sécurité incendie
- Le sens des obligations de résultat prévu par la réglementation
- Connaître les classes de feu et les agents extincteurs associés
- Utilisation des différents moyens d'extinction
- Transmettre l'alarme et/ou l'alerte aux secours dans le respect des procédures internes
- Les techniques de mise en sécurité des résidents par transfert horizontal
- La levée de doute suite à une DAI ou un DM sollicité.
- Visite commentée de l'établissement (Présentation des moyens de secours, désenfumage, éclairage de sécurité, coupures d'urgence ...)

### Partie pratique :

- Exercices d'extinction par chaque participant de feux en bac gaz écologique, voir feux de solides, de liquide, de gaz.
- Utilisation des extincteurs à eau avec additif et à co2.
- La lecture du SSI afin d'effectuer une levée de doute efficace.
- Le principe du transfert horizontal des résidents.

### CONCLUSION :

Synthèse et bilan de la formation.